

Avis de constitution

SOCIETE « SONECOM SARL » en abrégé « SONECOM »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
ZONE INDUSTRIELLE, Lot 55, Ilot 539

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 29/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SONECOM SARL » en abrégé « SONECOM »

Objet : La société a pour objet en tout pays et principalement en COTE D'IVOIRE :  
- LE COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

D'une manière générale, toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
ZONE INDUSTRIELLE, Lot 55, Ilot 539

Dirigeant(s) M CHOUR MOHAMAD (COGÉRANT), M  
CHAOUR WALID (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09565 du 23/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79051/GTCA/RC/2024 du 23/12/2024

